

N° 118

JOURNAUX
DE LA
CHAMBRE DES COMMUNES
DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 6 FÉVRIER 1968

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

Le Bill C-191, Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise, est étudié de nouveau en comité plénier, rapporté sans amendement, lu une troisième fois et adopté.

Il est donné lecture de l'ordre portant deuxième lecture du Bill C-192, Loi modifiant la Loi sur l'accise.

M. Sharp, appuyé par M. Chrétien, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

En conséquence, ledit bill est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier et rapporté sans amendement.

Du consentement unanime, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

Il est donné lecture de l'ordre portant deuxième lecture du Bill C-193, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu.

M. Sharp, appuyé par M. Chrétien, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.